



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

39ème session de la Conférence de la FAO ROME, 06 -13 JUIN 2015

**DECLARATION SUR LE THEME DU DEBAT GENERAL
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, CHEF DE DELEGATION
Prononcée par Monsieur Brédoumy Soumaila TRAORE, Directeur
général de la production et de la sécurité alimentaire**

**Thème : Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture :
« Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale et de la faim en
renforçant la résilience en milieu rural: protection sociale et
développement durable de l'agriculture »**

Excellences,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants auprès des institutions des Nations Unies à Rome et particulièrement auprès de la FAO,
Monsieur le Président de la Conférence,
Monsieur le Directeur général de la FAO et ses adjoints,

Je voudrais de prime abord, saluer au nom de son Excellence **Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire**, la tenue de cette trente-neuvième Conférence de la FAO.

Je voudrais aussi, au nom de Monsieur le Ministre de l'agriculture et son collègue des ressources animales et halieutiques, qui étaient là au moment de l'ouverture de cette session et ont dû rentrer pour des raisons de devoir national, je voudrais en leur nom féliciter le Directeur général de la FAO pour son élection et le Président de la Conférence pour sa brillante présentation et sa manière magistrale de gérer cette session.

L'engouement suscité par cette Conférence montre clairement à quel point nous sommes tous préoccupés et interpellés par la situation alimentaire et nutritionnelle mondiale, où les chiffres donnés par notre organisation commune, la FAO, demeurent préoccupants.

En effet, malgré les efforts déployés, il reste encore plus de 800 millions de personnes souffrant de sous-alimentation chronique.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation, parmi lesquels on peut citer l'insuffisance des investissements et des financements publics pour l'agriculture et la nutrition dans les pays en développement; on peut citer aussi le manque d'infrastructures et l'insuffisance de personnel pour la prise en charge de la malnutrition aigüe; aussi, on note les nombreuses distorsions du commerce international des produits agricoles discriminatoires et non équitables; et enfin, l'incidence des changements climatiques provoquant des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses, combinée à un manque de stratégie de gestion des sols et des ressources en eau.

En Côte d'Ivoire, bien que la disponibilité alimentaire soit globalement assurée au niveau national, notre pays continue de dépendre, dans certains cas, des importations, tels que les produits laitiers, et notamment et le riz.

La dernière analyse de la vulnérabilité alimentaire à travers le Cadre Harmonisé, indique qu'en milieu rural, plus de 1 600 000 personnes sont sous pression alimentaire, à cause de la situation nutritionnelle qui demeure précaire dans certaines localités.

Après plus d'une décennie de crise, le Chef de l'Etat, S.E.M. Alassane OUATTARA, s'est engagé dès son accession à la tête de l'Etat, à remettre l'agriculture au cœur de l'économie de notre pays en procédant à des réformes

sectorielles et en accroissant progressivement les ressources de l'Etat allouées au secteur agricole.

Ainsi, le Gouvernement s'est à nouveau engagé à lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les organisations multisectorielles en privilégiant un cadre d'actions concertées et une synergie des politiques.

Pour **Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale et éradiquer la faim**, la Côte d'Ivoire a défini des politiques sectorielles structurantes qui sont :

1. le **Programme National d'Investissement Agricole** (PNIA), estimé à environ quatre milliards de dollars, qui priorise l'agriculture familiale pratiquée par plus de 80% de notre population agricole. C'est un secteur pourvoyeur d'emplois, capable de résorber le chômage et réduire considérablement la pauvreté. C'est aussi un secteur où les femmes et les jeunes ont des opportunités d'y exercer.

La mise en œuvre de ce Programme permet aux producteurs, éleveurs et pêcheurs d'avoir un meilleur accès aux infrastructures et équipements agricoles, à la terre, aux intrants de production, aux innovations technologiques, au financement, à la formation et à un environnement commercial favorable.

Au stade actuel, les grands projets de relance des filières agricoles, y compris les filières vivrières, animales et halieutiques, sont initiés pour mettre en place des infrastructures et les équipements nécessaires pour accroître les performances des acteurs des différents segments de la chaîne de valeur.

Désormais, à côté des grosses agro-industries, on intègre systématiquement « la production villageoise ». Aux projets de développement des cultures pérennes, on associe systématiquement des cultures vivrières. Ainsi, les « grands » devront soutenir le développement des « petits ». Telle est la nouvelle vision de développement de notre agriculture.

Ainsi donc, par la mise en œuvre depuis 2012 à 2014 de notre programme national d'investissement agricole, nos productions d'exportation et vivrière ont connu des croissances respectives de 14% et 27%.

Le programme de sécurisation du foncier rural, qui a fait l'objet d'une loi et de décrets d'application, et la mise en place d'une assurance agricole pourront garantir l'accès au financement des populations rurales, notamment dans le secteur agricole.

2. Il y a aussi le **Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture pour 2014-2020**;
3. la **stratégie nationale de protection sociale** avec l'extension de la Couverture Maladie Universelle (CMU) à toute la population dont le démarrage de la phase pilote a débuté en janvier 2015;

4. la **politique nationale de l'alimentation scolaire**, qui va garantir, à travers les cantines scolaires, une amélioration de l'état nutritionnel des enfants en âge préscolaire et scolaire.

En somme, la vision des Autorités de la Côte d'Ivoire est de faire de notre pays, un pays émergeant à l'horizon 2020. C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire réitère son engagement à mettre tout en œuvre avec le soutien de ses partenaires pour améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de nos populations.

Je voulais réitérer ici les remerciements, le soutien et les félicitations de l'équipe de la Représentation permanente de notre pays auprès de la FAO pour soutenir de façon permanente et quotidiennement la FAO pour que les objectifs soient atteints.

Je vous remercie.